

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 19 MARS 2024

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire., sur convocation qui leur a été adressée le 08 mars 2024, conformément aux articles L.2121-10, L2122.8 du code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents :** M. Michel BOURGEAIS, M. Philippe PLU, Mme Tatiana DAUVEL, M. Baptiste SOUTON, M. Kévin GAUDRON, M. François BERSON, Mme Sylvie GUIARD, M. Gabriel DRONY, Mme Hélène BRETONNIER, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

**Etait absente non excusée :** Mme Lauriane CAUCHON,

**Secrétaire de séance :** M. François BERSON

20h00 : le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 27 février 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Il retrace l'ordre du jour du présent conseil :

- 1 - Vote du budget primitif communal 2024
- 2 - Vote du budget primitif lotissement les Chênes 2024
- 3 - Achat ordinateur
- 4 - Compte rendu commission bâtiments
- 5 - Compte rendu commission voirie

QUESTIONS DIVERSES

### **1 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024 (Del 2024-018)**

Après présentation des dépenses et recettes des sections fonctionnement et investissement, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif communal 2024, qui s'équilibre :

En section <b>fonctionnement, dépenses</b>	<b>372 394.00 €</b>
<b>fonctionnement, recettes</b>	<b>372 394.00 €</b>
En section <b>investissement, dépenses</b>	<b>228 195.00 €</b>
<b>investissement, recettes</b>	<b>228 195.00 €</b>

et signe le budget primitif communal 2024.

### **2 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT LES CHÊNES 2024 (Del 2024-019)**

Après présentation des dépenses et recettes des sections fonctionnement et investissement, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget du lotissement 2024, qui s'équilibre :

En section <b>fonctionnement, dépenses</b>	<b>152 834.55 €</b>
<b>fonctionnement, recettes</b>	<b>152 834.55 €</b>
En section <b>investissement, dépenses</b>	<b>132 829.55 €</b>
<b>investissement, recettes</b>	<b>132 829.55 €</b>

et signe le budget du lotissement 2024.

### **3 - ACHAT ORDINATEUR (Del 2024-020)**

Trois sociétés nous ont transmis des devis pour l'acquisition d'un ordinateur portable pour la mairie. Après analyse des devis, le choix s'est porté sur la société ELECTRO SYSTEM pour un montant de 590.00€ HT (708€ TTC).

Après délibération, les membres du conseil municipal :

- Acceptent le devis de la société ELECTRO SYSTEM pour un montant de 590.00€ HT (708€ TTC)
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

#### **4 - COMPTE RENDU COMMISSION BÂTIMENTS**

Samedi 02 mars, la commission bâtiments s'est réunie afin d'évaluer les travaux que l'on pourrait porter sur les différents bâtiments publics (atelier, salle des fêtes, écoles).

Monsieur Philippe PLU informe les membres du conseil que différentes petites réparations sur différents bâtiments seront effectuées par l'EURL Maxime Peslier pour un montant de 2 681.05€ TTC (gouttière, couverture).

Par ailleurs, des travaux de plus grands ampleurs sont en cours de demande de devis :

- Plafond suspendu à la salle des fêtes
- Remplacement mode de chauffage

Enfin, Monsieur le Maire informe les conseillers que l'on a reçu le rapport du potentiel photovoltaïque sur les bâtiments de la commune. Sujet en réflexion.

#### **5 - COMPTE RENDU COMMISSION VOIRIE**

La commission voirie s'est réunie le samedi 02 mars pour définir les travaux de voirie à effectuer dans les différents chemins (Vauguyon, La Roullière, première section de La Motte, une partie de Juigné et de La Luvinière) ainsi que de divers travaux de point à temps. Les chemins initialement prévus de Bel Air et de La Boulayère restent en attente. Le montant maximum de ces travaux est fixé à 40 000.00€ TTC.

Une rencontre avec Aymeric Delhommeau de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez aura lieu le 03 avril pour confirmer ces différents travaux.

Par ailleurs, les travaux d'enrobé seront effectués par la société PIGEON et pour remplacer la société CHAPRON pour les travaux d'autres enduits, la communauté de communes est en attente des résultats de l'appel d'offres.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **1 - Laketricity**

Monsieur le Maire fait part d'un éventuel projet d'installation de panneaux solaires au lieu-dit « Le Mesnil ».

##### **2 - Rappels**

- Ouverture de la licence IV le dimanche 14 avril 2024 de 10h à 13h à la salle des fêtes
- Réunion de la commission des impôts le vendredi 22 mars à 18h30
- Ouverture de la pêche samedi 23 mars à 07h30
- Chasse aux œufs par Maisoncelles Animations dimanche 31 mars à 10h30 site astronomie
- Conseil d'école le 11 avril à 19h00

Séance levée à 22h00

Le Maire,  
M. BOURGEAIS

Le Secrétaire,  
F. BERSON

